



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search
<http://ageconsearch.umn.edu>
aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

**PROFIL DE PAUVRETE ET FILETS DE SECURITE DES
RIZICULTEURS DANS LES ZONES D'INTRODUCTION DES NERICA
AU TOGO : cas des régions du nord-Togo**

By

Gnatoulouma, Takpa; Koffi-Tessio, E.M. et Diagne, A.

*Poster presented at the Joint 3rd African Association of Agricultural
Economists (AAAE) and 48th Agricultural Economists Association of South Africa
(AEASA) Conference, Cape Town, South Africa, September 19-23, 2010*

UNIVERSITE DE LOME
LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR LA PAUVRETE ET LA
SECURITE ALIMENTAIRE DURABLE (LARPSAD)

PROFIL DE PAUVRETE ET FILETS DE SECURITE DES
RIZICULTEURS DANS LES ZONES D'INTRODUCTION DES NERICA
AU TOGO : cas des régions du nord-Togo

par

TAKPA Gnatoulouma,

E.M. KOFFI-TESSIO et

A. DIAGNE

B.P. 1515

Lomé, TOGO (West Africa)

Email: sadaocel@cafe.tg

Résumé

La présente étude a pour objectif une évaluation de l'état de pauvreté des riziculteurs du nord-Togo dans les zones d'introduction des NERICA en vue d'apprécier leurs capacités de résistance aux risques naturels et économiques.

Pour parvenir à cette fin, des données primaires collectées sur la base d'une enquête effectuée auprès de 255 ménages dans 20 villages dans les régions centrale et de la Kara, ont été analysées par la méthode de FOSTER GREER et THORBECKE basée sur les dépenses de consommation.

L'incidence, la profondeur et la sévérité, sont respectivement de 88,37%, 31% et 12,98%. Le niveau de pauvreté est pratiquement le même aussi bien chez les producteurs de NERICA que les producteurs des variétés.

Mots clés : Pauvreté, filet de sécurité, risque, riziculteur, ménage, NERICA, dépense de consommation.

Abstract

The present study's objective is an evaluation of the state of poverty of the rice growers of north-Togo in the zones of introduction of the NERICA in order to assess their abilities of resistance to the natural and economic risks.

To reach this objective, primary data on 255 households in 20 villages were collected at the central and Kara areas of Togo. These data were analyzed using FOSTER GREER and THORBECKE method based on the consumer expenditure.

The incidence, the depth and severity of poverty are estimated to 88,37%, 31% and 12,98% respectively. Moreover, there is no significant difference between the level of poverty observed with NERICA producers and other producers.

Key words: Poverty, safety nets, risk, rice grower, household, NERICA, consumer expenditure.

Introduction

La pauvreté constitue un handicap majeur à la progression des filières agricoles dans les pays de l'Afrique Subsaharienne (ASS). En effet, elle affecte les premiers acteurs de ces filières (agriculteurs) qui constituent la majorité des 75% des populations pauvres vivant en milieu rural (BM, 2008), en limitant fondamentalement leurs capacités de production.

La régression du classement de l'IDH togolais jusqu'à la 152^{ème} position sur les 177 PMA (PNUD, 2007), est l'une des preuves manifestes de la croissance de la pauvreté au Togo.

Au sein de la population rurale la plus vulnérable, se trouve les riziculteurs qui retiennent l'attention humaine ces dernières années à cause de l'ampleur que prend la céréale qu'ils cultivent. Troisième céréale la plus consommée derrière le maïs et le sorgho au Togo, la consommation du riz est passée de 60511t en 2001 à 68199t en 2005 (DSID, 2005) face à une production encore faible. Cette situation devient de plus en plus inquiétante dans ce contexte de crise alimentaire où le Togo aura des difficultés à se procurer du riz dans les prochaines années. Le déficit étant donc de relancer la filière, un diagnostic des conditions de vie des riziculteurs de même que leurs capacités à s'adapter aux chocs économiques et naturels s'imposent. En ces dernières années où les NERICA initiés par l'ADRAO contribuent à réduction de la pauvreté dans ces pays membres, cet article s'intéresse au *profil de pauvreté et filets de sécurité des riziculteurs du nord-Togo dans les zones d'introduction des NERICA*.

1. Méthodologie

Cette étude s'est basée sur les dépenses de consommation pour mesurer le niveau de pauvreté des ménages enquêtés. La méthode utilisée donc pour calculer les indicateurs de pauvreté est la formule de Foster-Greer et de Thorbecke (FGT). Ce modèle utilisé par WETTA et al. (1999) a été choisi pour les ces nombreux avantages explicités plus loin.

$$P_{\alpha} = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^Q \left(\frac{g_i}{z} \right)^{\alpha} \quad \text{avec} \quad g_i = (z - y_i) \text{ et } \alpha \geq 0$$

P_α Moyenne d'une mesure de la pauvreté individuelle. $P_\alpha = (G_n/Z)^\alpha$ pour les pauvres et P_α pour les autres (les non pauvres).

Z est le seuil de pauvreté du Togo (nous utiliseront les seuils de pauvreté établis tout récemment en 2006 par la DGSCN à la suite de l'enquête QUIBB).

G_n est l'écart de pauvreté de l'individu n , c'est-à-dire $G_n=Z-Y_n$ avec Y_n le niveau de consommation de l'individu n

N la taille de la population ;

Q le nombre de personnes ayant un niveau de consommation $Y_n < Z$.

Les indicateurs de pauvreté ainsi calculés seront comparés aux seuils de pauvreté établis par les institutions compétentes pour le pays. Selon la DGSCN (enquête QUIBB 2006), les nouveaux seuils de pauvreté par équivalent-adulte et par an au Togo sont de 179.813 FCFA pour la région centrale et 155.026 FCFA pour la région de Kara. Ces seuils ramenés au seuil quotidien (par jour) sont respectivement 492 FCFA pour la région centrale et 425 FCFA pour la région de la Kara.

Comme dit précédemment, le choix de ce modèle est motivé par ses avantages. En effet, il permet de calculer les trois formes d'indicateurs de pauvreté définies par ODHD. Il s'agit de :

- L'incidence de pauvreté ou indice numérique calculée pour $\alpha=0$: $P_0 = \frac{Q}{N}$

Elle correspond à un pourcentage de pauvres qui est au dessous de du seuil de pauvreté.

- La profondeur de pauvreté ou indice volumétrique ou écart de pauvreté s'obtient

$$\text{avec } \alpha=1 : P_1 = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^Q \left(\frac{g_i}{z} \right)$$

Elle illustre le déficit global. Il peut être interprété comme le coût potentiel de l'élimination de la pauvreté par transfert.

- La sévérité ou l'intensité de la pauvreté s'obtient avec $\alpha=2$: $P_2 = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^Q \left(\frac{g_i}{z} \right)^2$

Il donne un poids proportionnellement plus élevé aux déficits.

➤ Pour comparer les dépenses de consommation des producteurs de NERICA et celles des producteurs des autres variétés d'une part et les indicateurs de pauvreté de ces deux catégories de producteurs d'autre part, la méthode préconisée par HAMBURG en 1977 a été utilisée. Ainsi, nous testons l'hypothèse nulle $P\alpha_A = P\alpha_B$ avec A et B étant considérés respectivement comme les sous-groupes des producteurs de NERICA et des producteurs des autres variétés de tailles respectives

n_A et n_B . Pour se faire, le test statistique $t = \frac{P\alpha_A - P\alpha_B}{s}$ où s est l'écart type de la

distribution et défini par : $s = \sqrt{H(1-H)\left(\frac{1}{n_A} + \frac{1}{n_B}\right)}$ avec $H = \frac{(n_A P\alpha_A - n_B P\alpha_B)}{n_A + n_B}$ a été

calculé.

Le test utilisé est celui de Student au seuil de 5 %. La valeur t calculée est donc comparée à la valeur tabulée (1,96), pour voir si les différences sont statistiquement significatives ou pas.

➤ Pour identifier les déterminants de la pauvreté chez les riziculteurs c'est-à-dire les facteurs socio-démographiques et économiques qui expliquent leur état de pauvreté, la méthode d'analyse économétrique des variables qualitatives a été utilisée. Les modèles de régression discrète en particulier le modèle dichotomique simple a été choisi. Pour se faire, les modèles d'estimation PROBIT-LOGIT-GOMBIT ont été utilisés. Cette approche a été empruntée à DOUCOURE (2001), auteur d'une étude d'analyse économétrique des déterminants de la pauvreté faite au Sénégal.

La variable observée (pauvreté) pour chaque ménage est notée Y dans la base des données. Ainsi $Y_i = 1$ si le ménage est pauvre ($DC/\text{équivadult} < 492$ ou 425) et $Y_i = 0$ si le ménage est non pauvre ($DC/\text{équivadult} \geq 492$ ou 425). Le $DC/\text{équivadult}$ représente les dépenses quotidiennes de consommation par équivalent adulte. Une estimation PROBIT à l'aide du logiciel STATA 8.0 (logiciel d'analyse économétrique) a été faite.

2. Résultats et discussions

2.1 Dépenses de consommation par équivalent adulte

Dans l'ensemble, les riziculteurs enquêtés ont une dépense moyenne de consommation par équivalent adulte de 306 FCFA avec un maximum de 777 FCFA et un minimum de 114 FCFA tous deux enregistrés dans la région de la Kara. Dans cette région de la Kara, la dépense moyenne de consommation par équivalent adulte est de 310 FCFA. Dans la région centrale, la moyenne est de 290 FCFA avec un maximum de 657 FCFA et un minimum de 122 FCFA.

➤ Région centrale

Dans la région centrale, sur quatre-vingt-trois (83) ménages enquêtés, quatre (4) seulement soit 4,8% des ménages ont une dépense de consommation par équivalent adulte atteignant au moins 492 FCFA qui est le seuil de pauvreté total par jour établi pour la région (DGSCN, 2006). 95,2% des ménages par contre dépensent moins de 492 FCFA pour leur consommation par équivalent adulte.

Le tableau comparatif des moyennes de dépenses de consommation par équivalent adulte et par jour des producteurs de NERICA et des producteurs des autres variétés montre que les producteurs de NERICA ont une dépense quotidienne de consommation par équivalent adulte de 271 FCFA contre 298 FCFA pour les producteurs des autres variétés.

Tableau 24 : Dépenses quotidiennes de consommation des producteurs de NERICA et des producteurs d'autres variétés de région centrale.

	Producteurs de NERICA	Producteurs d'autres variétés	Différence
Effectifs	7	76	-
Dépenses de consommation	271 (41,24)	298 (105,27)	27

Source : Données de l'enquête, 2008.

Soumis au test statistique de Student, la différence entre les moyennes de dépenses qui est de 27 FCFA n'est statistiquement pas significative au seuil de 5%.

➤ **Région de la Kara**

Sur les 172 ménages enquêtés dans cette région, 17 soit 9,9% ont une dépense quotidienne de consommation qui se situe au dessus du seuil établi pour la région à 425 FCFA selon (DGSCN, 2006). 90,1% des ménages ont une dépense quotidienne de consommation inférieure au seuil.

De la comparaison entre les dépenses de consommation par équivalent adulte et par jour des producteurs de NERICA et celles des producteurs des autres variétés comme l'indique le tableau ci-dessous, on remarque qu'elles sont plus élevées (311 FCFA) chez les producteurs des autres variétés que chez les producteurs des NERICA (303 FCFA). La différence qui est de 8 FCFA n'est statistiquement pas significative au seuil de 5% lorsqu'on la soumet au test statistique de Student.

Tableau 26 : dépenses quotidiennes de consommation par équivalent adulte des producteurs de NERICA et des producteurs d'autres variétés.

	Producteurs de NERICA	Producteurs d'autres variétés	Différence
Effectifs	26	146	-
Dépenses de consommation	303 (124,21)	311 (107,07)	8

Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'enquête, 2008

4.5. Les indicateurs P-alpha (P α)

Sur l'ensemble des ménages enquêtés dans les deux régions, l'incidence de pauvreté P₀ est de 90,19%, la profondeur P₁ est de 36,75% et P₂ est 18,25% comme le montre le tableau suivant.

Tableau 30 : Indicateurs de pauvreté des producteurs de NERICA et des producteurs des autres variétés sur l'ensemble des deux régions.

Indicateurs Pa	Producteurs de NERICA	Producteurs d'autres variétés	Ensemble	Différence
P ₀	87,88	90,53	90,19	2,65 ns
P ₁	41,38	36,05	36,75	5,33 ns
P ₂	18,68	18,19	18,25	0,49 ns

Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'enquête, 2008.

Globalement, ces résultats montrent que la majorité des riziculteurs enquêtés sont pauvres. L'incidence de pauvreté très élevée dans l'ensemble des deux régions, est confirmée par les résultats de nombreuses études réalisées sur la pauvreté qui montrent que ce phénomène est plus accentué dans le milieu rural où la majorité de la population vit de l'agriculture.

Sur l'ensemble des deux régions, les indicateurs calculés pour les deux catégories de producteurs montre comme l'indique le tableau ci-dessus, que l'incidence de pauvreté est plus faible chez les producteurs de NERICA que chez les producteurs des autres variétés indiquant donc une proportion de pauvres relativement plus faible chez les premiers que chez les seconds. La profondeur et la sévérité quant à elles sont plus élevées chez les producteurs de NERICA que les producteurs des autres variétés. Ce qui montre pour la profondeur, que l'écart moyen entre les dépenses quotidiennes de consommation par équivalent adulte et le seuil de pauvreté par jour est plus élevé chez les pauvres de la catégorie des producteurs de NERICA que chez les pauvres produisant les autres variétés. En ce qui concerne la sévérité, les résultats montrent qu'il y a un peu plus de producteurs de NERICA qui vivent dans l'extrême pauvreté que les producteurs des autres variétés.

Cependant, les différences entre les indicateurs de pauvreté des deux catégories de producteurs, soumises aux tests statistiques de Student au seuil de 5%, sont non significatives. Ce qui montre que les deux catégories de producteurs ont presque le même niveau de pauvreté.

4.7. Déterminants de la pauvreté

L'estimation du modèle de régression PROBIT donne les résultats résumés dans le tableau explicité juste à la page suivante.

Tableau 31 : Estimation du modèle PROBIT de la pauvreté des riziculteurs

Variables	Coefficients	Standard error	Z-statistique	Probabilité
SEXE	-0,4356	0,7215	-0,60	0,546
TYPROP	-0,2546	0,3968	-0,64	0,521
TaMé	0,2239	0,0799	2,80**	0,005
AgCM	0,0547	0,0173	3,17**	0,002
SitMatCM	-0,0342	0,1319	-0,26	0,795
NivEduCM	0,1349	0,1428	0,94	0,345
SUP	-0,4036	0,4153	-0,97	0,331
REGION	-0,7836	0,3669	-2,14**	0,033
GROUP/ASSOC	-0,5549	0,3202	-1,73*	0,083

Pourcentage de prédiction correcte: 80% ; N=255

Ratio de maximum de vraisemblance (LR statistic)=43,66 ; Chi2 (9)

(**) significatif au seuil de 5% (*) significatif au seuil de 10%

Source : Données de l'enquête, 2008.

L'estimation du modèle PROBIT donne un pourcentage de prédiction correcte de 90,16%. Il signifie que le modèle classe correctement 90,16% des ménages rizicoles comme pauvres ou non pauvres. Le ratio du maximum de vraisemblance (LR statistic) est de 43,66 et correspond à une loi de Khi-Deux à 9 degrés de liberté. Le modèle est donc significatif et de bonne qualité. Les variables introduites sont donc pertinentes pour expliquer l'état de pauvreté des riziculteurs.

Au regard des résultats de l'estimation, la taille du ménage, l'âge du chef du ménage, la région de résidence du ménage sont significatifs au seuil de 5%. L'appartenance du chef de ménage à un groupement ou à une association ne l'est qu'au seuil de 10%. Ces variables constituent donc les facteurs socio-démographiques et économiques qui déterminent significativement l'état de pauvreté des riziculteurs.

La probabilité pour les ménages d'être pauvres est une fonction croissante de la taille du ménage de même que de l'âge du chef du ménage. Ces résultats relatifs à la taille du ménage et à l'âge du chef de ménage, confirment bien les résultats de la DGSCN (Enquête QUIBB, 2006) qui affirment que la pauvreté croît au Togo avec la taille et l'âge du chef de ménage.

L'estimation des variables telles que l'influence de la région de résidence du ménage et l'appartenance du chef de ménage à un groupement ou à une association indique des coefficients négatifs montrant que la pauvreté est une fonction décroissante de ces variables. Ils impliquent que par rapport à la région de résidence du ménage, la pauvreté est inégalement répartie au Togo. D'une manière générale, les ménages résidant à l'extérieur de la capitale ou dans des régions plus éloignées de la capitale, ont plus de chance d'être pauvres. Quant à l'appartenance à un groupement ou association, les résultats montrent que les ménages dont le chef n'appartient pas à un groupement ou association ont plus de chance d'être pauvre.

4.8. Filets de sécurité

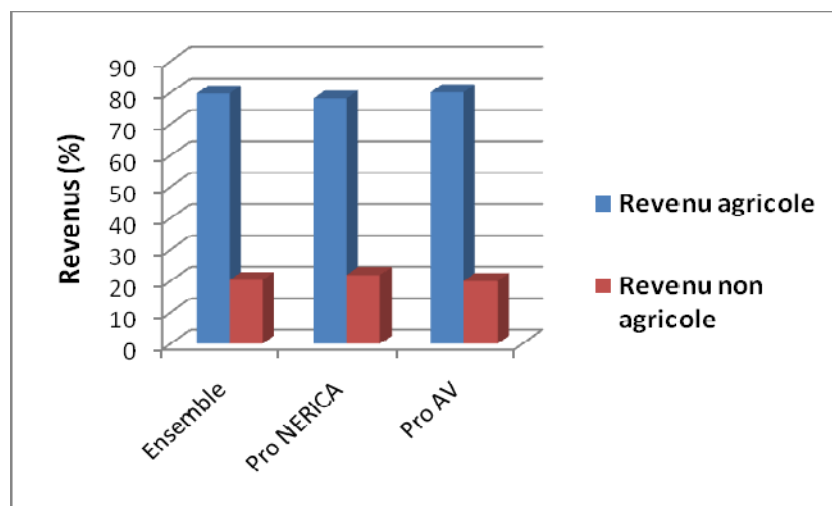
Pour améliorer leurs conditions de vie et faire face aux divers risques auxquels ils sont confrontés, plusieurs producteurs adoptent un certain nombre de stratégies leur permettant d'améliorer entre autre leurs sources de revenus. Ces stratégies s'appuient surtout sur le secteur informel.

4.8.1 Revenu des ménages et sa diversification

Le revenu total des ménages rizières enquêtés est en moyenne 346.837 FCFA/ménage au cours des douze derniers mois jusqu'à la fin de nos enquêtes en avril 2008. Leur revenu agricole est en moyenne de 291050 FCFA. Par contre, le revenu non agricole est en moyenne de 55.788 FCFA. L'activité agricole est la principale source de revenu de l'ensemble des riziculteurs. En effet, l'agriculture à elle seule rapporte 79,72% du revenu total des ménages même si elle reste l'activité exclusive de seulement 20,8% des ménages (figure 5).

La plupart des ménages (79,2%) diversifient leurs sources de revenus en pratiquant des activités secondaires à l'agriculture. De ces dernières, les ménages obtiennent des revenus qualifiés de non agricoles qui représentent 20,28% de leur revenu global (figure 5).

Figure 5 : Part des revenus agricoles et non agricoles chez les deux catégories de producteurs.



Pro NERICA : producteurs de NERICA

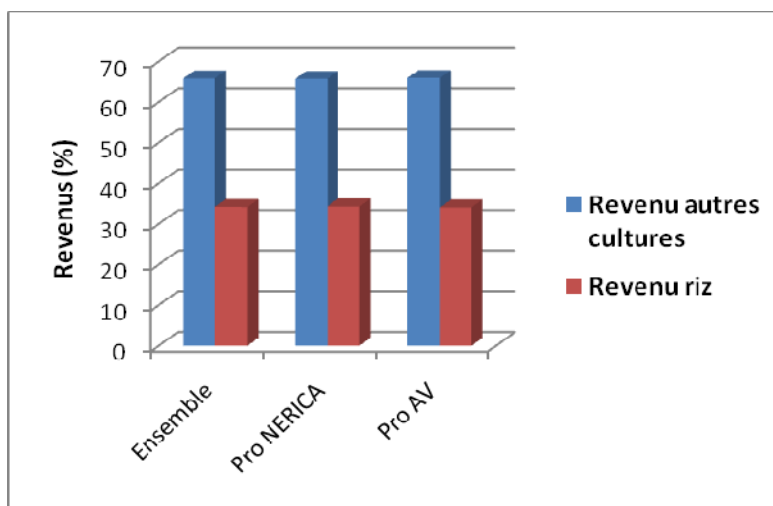
PAV : producteurs des autres variétés

Ces résultats confirment ceux de nombreuses études qui affirment que la majorité des ruraux vivent de l'agriculture.

Le revenu non agricole représente 21,88% et 19,94% du revenu global respectivement chez les producteurs de NERICA et chez les producteurs des autres variétés. Ces résultats montrent que le revenu des riziculteurs du nord-Togo est peu diversifié et que le niveau de diversification est pratiquement le même chez les deux catégories de producteurs. On note cependant que la diversification prend une légère ascendance chez les producteurs de NERICA.

L'activité rizicole procure aux riziculteurs dans l'ensemble 34,17% du revenu global issu de leur production végétale. Cette part est de 34,29% et 34,07% respectivement chez les producteurs de NERICA et chez les producteurs des autres variétés (figure 6).

Figure 6: Part du revenu rizicole dans l'ensemble du revenu global issu de la production végétale.



Pro NERICA : producteurs de NERICA

Pro AV : producteurs des autres variétés

4.8.2. Appartenance à un groupement ou à une association

Tableau 38: Effectifs et pourcentages des différents types de producteurs selon leur appartenance ou non à un groupement

Appartenance aux groupements	Producteurs de NERICA		Producteurs des autres variétés		Ensemble	
	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages
Oui	32	96,97	170	76,58	202	79,22
Non	1	3,03	52	23,42	53	20,78
Total	33	100	222	100	255	100

Source : Données de l'enquête, 2008.

Sur l'ensemble des riziculteurs enquêtés, 202 (soit 79,22%) appartiennent à au moins un groupement ou à une association (professionnelle ou coutumière) alors qu'on en note 53 (soit 20,78%) qui ne sont alliés à aucun groupement ou association. Comme le

montre le tableau 38 ci-dessus, la quasi totalité des producteurs de NERICA interrogés (32 sur les 33 soit 96,97%) appartient à au moins un groupement ou à une association.

4.8.3. Accès aux crédits

Sur l'ensemble de l'échantillon enquêté, seulement 73 riziculteurs (soit 28,63%) dont 26 producteurs de NERICA bénéficient d'un soutien financier en termes de crédits. Sur les 182 producteurs restants (soit 71,37%) qui n'ont donc pas d'accès aux crédits, on compte seulement 7 producteurs de NERICA (soit 21,21% de l'ensemble des producteurs de NERICA) comme l'indique le tableau 39.

Tableau 39: Effectifs et pourcentages des différents types de producteurs en fonction de leur accès aux crédits.

Accès aux crédits	Producteurs des NERICA		Producteurs des autres variétés		Ensemble	
	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	pourcentages	Effectifs	Pourcentages
Oui	26	78,79	47	21,17	73	28,63
Non	7	21,21	175	78,83	182	71,37
Total	33	100	222	100	255	100

Source : Données de l'enquête, 2008.

Au regard de ces résultats, on se rend compte clairement que les producteurs de NERICA ont plus accès aux crédits que les producteurs des autres variétés. Cela s'explique d'abord par leur forte appartenance aux groupements. Ces résultats montrent entre autres que les producteurs de NERICA font partie des groupements les mieux organisés au plan financier. Ce qui sûrement leur donne plus accès aux crédits puisque que leurs groupements bénéficient plus de la confiance des institutions de crédits.

Ces résultats montrent dans l'ensemble un faible taux d'accès aux crédits.

Les taux d'intérêt appliqués aux divers crédits vont de 12 à 14% selon les institutions de crédits.

4.8.4. Réactions des ménages aux différents risques

Les riziculteurs enquêtés sont tous dans leur ensemble confrontés à un certain nombre de risques dans leurs activités. Ces risques sont d'ordres naturels, économiques, sociaux et sanitaires.

Sur le plan naturel, les riziculteurs sont surtout confrontés aux pluies torrentielles ou aux aléas climatiques, aux sécheresses, aux vents violents et parfois aux feux de brousse. Face à ces risques, les producteurs procèdent par des méthodes culturelles notamment le buttage pour soutenir les plants endommagés et parfois par des cérémonies traditionnelles susceptibles selon les croyances d'attirer la pluie.

Les pertes occasionnées par les risques naturels sont souvent plus importantes chez les producteurs de NERICA. Elles sont évaluées en moyenne à 16 sacs de 80 kg par hectare. Ce qui représente en 35,56% de la production obtainable en conditions optimales. Chez les producteurs des autres variétés, les pertes liées aux risques naturels représentent 24% de la production optimale.

Comme incidence financière, on assiste à une perte financière de près de 180.000 FCFA/ha chez le producteur de NERICA. Par contre chez le producteur des autres variétés, elle s'élève à près de 135.000 FCCFA.

En ce qui concerne les risques économiques, c'est surtout à la baisse des prix que sont confrontés les producteurs. L'incapacité de subvenir à leurs besoins minimaux (se nourrir, se soigner et instruire leurs enfants), fait que la plupart des riziculteurs écoulent leur production même à des prix faibles. Ils perdent de ce fait 50 à 100 FCFA voire 125 FCFA sur le bol du riz, soit 2000 à 4000 FCFA par sac. Ces pertes sont plus énormes chez les producteurs de NERICA car en réalité, ces variétés sont dans les conditions normales de marché, vendues à un prix plus élevé que les autres variétés. Au plan social et sanitaire, c'est surtout aux cas de maladies et de vieillesse que sont confrontés les producteurs, les vols étant fréquents mais supportables et les accidents, rares. Dans ces cas, le producteurs affecté essaie d'augmenter sa demande

en main d'œuvre extérieure à son ménage d'au moins de 25 à 50% étant donné que lui-même devient incapable de travailler. Cela entraîne une augmentation à l'improvise du budget de la main d'œuvre extérieure qui parfois se voit être doublé. Tous ces types de risques sont compensés financièrement ou matériellement (dans le cas des feux de brousse qui détruisent les concessions). Cependant, ces compensations tirent leurs sources dans les fonds propres des victimes. Aucune structure étatique ou privée locale ne vole au secours du producteur dans ces cas de figures. Seulement, certaines victimes peuvent bénéficier du soutien moral, matériel ou parfois financier (sous forme de prêt) de la part du groupement dont elles sont membres. Même pour avoir des soutiens de ce genre, il faut que le producteur victime ait la chance que son groupement soit bien organisé au plan financier.

Conclusion

La pauvreté affecte durement les premiers acteurs (les producteurs) de la filière du riz du nord-Togo quelle que soit la variété produite par ces derniers. Prédominante au sein de la population rizicole du nord-Togo, ces indicateurs y sont très élevés. Les riziculteurs de la région centrale sont plus touchés par le phénomène. Le niveau de pauvreté est presque le même chez les producteurs de NERICA que chez les producteurs des autres variétés sur l'ensemble des deux régions enquêtées.

Plusieurs facteurs expliquent l'état de pauvreté des riziculteurs. Les facteurs significatifs sont d'une part la taille du ménage et l'âge du chef de ménage qui agissent négativement sur l'état de pauvreté et d'autre part l'influence de la région de résidence et l'appartenance du chef de ménage à un groupement ou à une association qui ont une influence positive sur l'état de pauvreté.

Les riziculteurs du nord-Togo vivent essentiellement de l'agriculture et ont un revenu très peu diversifié. On note chez eux un sens poussé d'organisation témoigné par l'appartenance de la majorité à un groupement ou une association. Ayant plus accès aux crédits, les producteurs de NERICA ont un filet de sécurité plus étendu et gèrent mieux les risques liés à leurs activités.

Références bibliographiques

Banque Mondiale, 2008. L'agriculture un outil majeur du développement, Rapport sur le développement dans le monde 2007/2008.

DGCSN, 2007. Profil de pauvreté et de la vulnérabilité au Togo. Version 2, 74 pages.

FOSTER, J., GREER, J., et THORBECKE, E., A class of decomposable Poverty measures, *Econometrica*, vol 52, n°3, pages 761-766

.

DOUCOURE, 2001. Analyse économétrique des déterminants de la pauvreté, CREA.

PNUD, 2007. Rapport sur le développement humain: La lutte contre le changement climatique « un impératif de solidarité dans un monde divisé ».

WETTA, C., KABORE, T., S., BRONZIK, B., SIKIROU, S., et SAWADOGO, M., 1999. Le Profil d'inégalité et de pauvreté au Burkina Faso, Université Laval CREFA, 90 pages.